

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE CRO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
4 — 32 — — Express.  
4 — 1 — — matin, Express-Poste.  
10 — 28 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.  
11 — 51 — — Omnibus.  
6 — 6 — — soir, Omnibus.  
9 — 23 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

M. Disraëli, dont nous avons résumé hier le long discours, doit comprendre à l'heure qu'il est, ce qu'il y a de sérieux dans ce dicton : « Toute vérité n'est pas bonne à dire. » Le procès fait par le véhément orateur aux actes léonins de la Compagnie des Indes, contre les principes indigènes, a été jugé d'autant plus imprudent et d'autant plus blâmable, de l'autre côté du détroit, que l'argumentation du réquisitoire a été jugée moins facile à rétorquer. Aussi, à défaut de lord Palmerston, qui, contrairement à ce qu'on espérait, est resté silencieux à son banc, la majorité des communes a-t-elle enterré la discussion, après quelques observations de M. Vernon Smith et le développement d'une motion favorable au cabinet, par lord John Russell. Les amis du ministère ont voté en masse la motion, et M. Disraëli en a été pour son discours de 3 heures. Ainsi ont été récompensées ses peines.

D'après M. Vernon Smith, les princes indiens ne sont point les ennemis, mais les amis de l'Angleterre, et on ne peut en conséquence que déplorer l'erreur inqualifiable de M. Disraëli qui soutient le contraire. Quant aux causes de l'insurrection, M. Smith se borne à commettre cette indiscretion : « Il serait tout à fait prématuré d'émettre une pensée quelconque » à cet égard. On sait que l'honorable membre du gouvernement est le digne interprète du premier lord de la Trésorerie.

Le jugement porté par lord John Russell contre le discours de M. Disraëli a été aussi dépourvu de considérants à l'appui que l'allocation de M. Smith. Le noble lord ne voit aucun avantage pour l'Inde dans la discussion conduite comme elle l'a été par M. Disraëli. Si ce gentleman était sérieux, il aurait proposé une révolution qui aurait mis la chambre dans le cas de manifester une opinion arrêtée. Or, M. Disraëli n'a pas osé dire que la grande masse du peuple est opprimée :

« Je suis convaincu, a dit lord Russell, que la première question sur laquelle la chambre ait à se prononcer, est de savoir si on doit appuyer le gouvernement de la Reine, et, persuadé que la cham-

bre ne doit pas se séparer sans avoir exprimé son opinion sur ce point, je proposerai sous forme d'amendement, qu'une adresse soit présentée à la Reine, pour assurer S. M. que la chambre appuiera cordialement tous les efforts qui seront nécessaires pour faire cesser les troubles de l'Inde et pour l'aider à aviser aux mesures nécessaires à l'établissement durable de la tranquillité et du contentement. »

La majorité a crié *amen*, et un vote rapide en faveur de la motion a terminé l'entretien.

Tout n'est pas fini cependant, les dépêches de l'Inde l'attestent. La rébellion est loin encore d'être comprimée et il faudra bien qu'un jour ou l'autre sa véritable cause soit connue. Lord John Russell, lui-même, a cru devoir réclamer une enquête, et M. Smith a donné à comprendre qu'un conseil consultatif sera prochainement adjoint au gouverneur général des Indes; cela indique que l'on reconnaît des torts, implicitement du moins. — Havas.

Le *Morning-Advertiser* considère les nouvelles des Indes comme très-alarmantes.

« L'insurrection s'étend, dit ce journal. Non-seulement Delhi tient encore, mais on ne sait quand elle sera assiégée. »

« Le général Barraud attend des renforts et son inaction forcée encourage nécessairement les rebelles et produit un effet désastreux dans la population indigène. »

« Malgré la laconisme du télégraphe, il ne paraît pas douteux que l'esprit de mutinerie n'ait fait de grands progrès dans tout le nord-ouest du Bengale. C'est là un fait grave, surtout quand on le rapproche de cet autre que les rebelles ont intercepté toutes les communications postales dans cette partie de l'empire. »

« Mais la nouvelle la plus alarmante sans contredit est celle du désarmement des régiments indigènes à Calcutta. Jusqu'alors l'esprit de mutinerie n'avait point pénétré dans la capitale de nos possessions indiennes; mais si l'on s'est trouvé dans la nécessité ou si l'on a jugé convenable de désarmer les régiments indigènes à Calcutta, le siège et le centre de

notre empire, c'est que la crise a atteint des proportions terribles. »

Le *Times*, au contraire, cherche à rassurer les esprits, tout en reconnaissant la gravité du danger. On remarquera que, dans l'extrait suivant, ce journal parle du fanatisme des populations, et non plus seulement d'une insurrection militaire :

« Sur tous les points, notre base d'opérations reste sûre, et en mettant les choses au pis, nous n'avons ici qu'une de ces guerres locales comme nous en avons déjà eu une douzaine depuis le commencement de ce siècle, soit contre un État, soit contre une confédération. »

« Nous ne voulons nullement représenter les nouvelles comme meilleures qu'elles ne le sont en réalité; mais, en dernière analyse, elles ne comprennent qu'un seul fait défavorable : Delhi est encore au pouvoir des insurgés; mais si nous ne perdons pas de vue que le général Barnard n'a sous ses ordres que 3 ou 4,000 Européens, que les insurgés sont beaucoup plus nombreux, et qu'assistés par une population fanatique, ils sont en outre mieux pourvus d'artillerie et de munitions, nous comprendrons qu'il puisse être prudent de ne pas brusquer les choses. Chaque semaine augmente maintenant les forces placées à la disposition du commandant en chef de l'armée du Bengale, et, à l'heure qu'il est, il doit avoir détourné de l'expédition de Chine, pour une destination plus urgente, une portion considérable du contingent de cette expédition. »

« On a découvert une correspondance clandestine, entre les mutins et l'ex-roi d'Oude et son ministre, ces deux intrigants incorrigibles. On les a mis hors d'état de nuire, en les incarcérant au fort William. L'ex-roi est en bonnes mains, et comme le gouvernement a la preuve de sa participation au complot, on lui retiendra sa pension, et ce sera autant de gagné sur les frais de la guerre. On a aussi jugé opportun de soumettre la presse indienne à un régime restrictif. Il n'y a pas grand chose à dire sur une nouvelle annoncée d'une manière si peu explicite; sans aucun doute, la presse doit reconnaître « l'état de siège. » Mais l'Inde n'a pas jusqu'ici, que nous sachions, souffert de la dis-

## FEUILLETON

## MADEMOISELLE DE CARDONNE.

(Suite.)

IV.

Son Excellence le gouverneur de la province du Sud, l'opulent Dessalines, avait dormi comme un juste, et eût grassement le vin, le rhum et les liqueurs de son hôte. Des rêves merveilleux avaient embelli son sommeil; il s'était vu la couronne au front, et quelle couronne! le Nouveau-Monde tout entier, du détroit de Behring à la Terre-de-Feu, s'était abrité sous son sceptre; il avait des armées innombrables, des palais, des sérails dans toutes les villes, et Dieu s'occupait de le rendre immortel, car son génie seul pouvait gouverner désormais les peuples que sa vaillance avait conquis.

Réveillé en sursaut, l'ancien palefrenier eut le bon sens de s'estimer heureux de sa position; il avait perdu sa couronne, il est vrai, mais, portant la main à ses cheveux, il avait touché, caressé le peigne en diamants dont sa sottise vanité ne se séparait jamais, et il s'était dit que pour arriver à posséder l'un des deux hémisphères, il fallait d'abord régner sur Saint-Domingue, où il faisait fortune assurément. A mesure que les chimériques visions du général s'évanouissaient, une forme humaine se dessinait devant ses yeux mal ouverts: bientôt cette

forme indécise apparut enveloppée de vêtements féminins, et le radieux visage de Nancy se montra au regard avide, farouche et lubrique du soudard.

Dessalines fit un bond sur lui-même, étendit les bras, égratigna de ses ongles la tapisserie de l'alcôve, s'agita dans le vide et retomba sur son lit en riant à gorge déployée.

— Je dors tout éveillé, pensa l'illustre personnage. Ventre saint gris! comme disait le vieux chevalier de Virtaux, voilà une nuit bien employée: puissance, richesse, amour; ah, les beaux rêves! Et pourquoi pas! il ne s'agit que de vouloir, et je veux, oui, je veux!

Dessalines venait de se croiser les bras avec une sorte de majesté, son œil, sanglant comme celui du tigre, étincelait dans l'ombre; le monstre apparaissait là dans toute sa laideur; accroupi sur son lit, la bouche entr'ouverte, les poings serrés, la face épanouie, il tenait de la bête fauve, du bandit et des êtres immondes que la nature semble renier.

— Eh, eh! ferait-il jour, par hasard? se demanda le gouverneur en jetant un regard aux volets d'une fenêtre que frappaient les rayons du soleil levant.

Puis, s'accrochant aux cordons d'une sonnette, il l'agita violemment. Après quelques minutes d'attente, une clef tourna dans la serrure, et la porte de la chambre s'ouvrit pour donner passage à un gros nègre et à des flots de lumière. Ce nouveau personnage était le pre-

mier aide-de-camp de Dessalines. Pour obéir avec plus de célérité à son général, il n'avait pas pris le temps d'achever sa toilette, et il se présentait pieds nus, culotté, coiffé d'un tricorne empanaché, mais sans habit.

— Quelle heure est-il? demanda le gouverneur irrité. — Bientôt sept heures, Excellence. — Tu mériterais cent coups de bâton, colonel, pour ta désobéissance et ta paresse; je voulais être éveillé de grand matin... — Excellence, je me suis oublié, pardonnez-moi; nous avons tant bu hier. — Le prisonnier est-il parti? — Il a dû partir au point du jour; je vais m'assurer... — Non, habille-moi. — Excellence, je vais d'abord me couvrir décemment. — Pour aujourd'hui, je te fais grâce de l'étiquette; mais, maraud, que ce soit ta dernière incartade si tu veux vieillir à mon service... Habille-moi.

Les aides-de-camp de Dessalines cumulaient, comme on le voit, les fonctions de valet de chambre et celles de leur service militaire; la vanité stupide de leur maître leur imposait ce genre d'humiliation, pour mieux river sur leurs fronts le joug brutal de la tyrannie, et ils s'en vengeaient sur leurs propres subordonnés par un despotisme où la folie disputait à la méchanceté.

La toilette de Son Excellence ne fut pas longue; le gouverneur de Saint-Marc n'était pas un petit maître; il lavait ses mains quelquefois, de loin en loin; mais son visage jamais. Lorsqu'il eut ajusté son pantalon collant, agrafé son uniforme et mis sur l'oreille son chapeau py-

cussion trop libre des questions politiques ou d'un excès de science en matière d'affaires publiques. »

Nous terminerons ces extraits relatifs aux affaires de l'Inde par la nouvelle suivante, publiée par le *Star*, du 29 au soir :

« D'après les ordres donnés hier soir, les troupes d'artillerie royale à cheval, et deux compagnies d'artillerie à pied des 3<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> bataillons, se rendront ce matin par un train spécial, à Portsmouth, où elles s'embarqueront à bord du *Victoria* et du *Sidney*, vapeurs allant aux Indes. Les quatre autres compagnies de l'artillerie à pied, qui ont aussi reçu l'ordre de se rendre dans l'Inde, partiront demain de Portsmouth. Chaque compagnie se compose de 150 hommes, sans compter les officiers, et les officiers non commissionnés et les artificiers. »

La nouvelle de la médiation de la France et de l'Angleterre dans l'affaire du Mexique avec le gouvernement espagnol paraît se confirmer; nous lisons, en effet, dans la *Epoca*, du 25 juillet :

« Nous avons des motifs de croire que la France et l'Angleterre ont offert à l'Espagne leur médiation dans la question mexicaine. Ces deux puissances ne peuvent, en effet, considérer d'un œil indifférent une rupture qui mettrait en péril la paix du monde, dans un moment où la question de l'Inde et de la Chine absorbe presque complètement l'attention de la Grande-Bretagne. »

« Nous croyons que le gouvernement, tout en faisant les réserves qu'exigent l'honneur et les intérêts du pays, ne refusera pas d'accepter la médiation de deux puissances amies qui ont donné des preuves de leur sympathie pour les intérêts espagnols en Amérique. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Berlin, mercredi 29 juillet.

« Le ministre président, M. le baron de Manteuffel vient d'entamer des négociations diplomatiques très-actives avec le prince Gortschakoff, ministre des affaires étrangères de Russie. Les relations commerciales des deux pays ainsi que les affaires des Principautés danubiennes, en forment l'objet. Une protestation formelle contre les élections, en Moldavie, est très-probable. »

« On élabore, en ce moment, le plan d'une augmentation annuelle très-considérable de la marine prussienne. On a projeté également des travaux de fortifications des côtes sur une grande échelle. Ces projets rendront nécessaire une augmentation du budget de 7,250,000 fr. par an. »

Londres, 29 juillet.—L'insurrection du Bengale n'est pas aussi générale qu'on s'y attendait. Madras et Bombay sont calmes.

Il n'y a qu'un seul régiment de cavalerie qui se soit révolté; il a été désarmé.

Les troupes anglaises arrivent rapidement. En Chine, un fort a été pris et 127 jonques, portant 900 canons, ont été détruites.

Marseille, 30 juillet.—On a distribué ce matin les lettres et les journaux des Indes.

Les nouvelles de Calcutta sont du 21 juin.—L'armée du Bengale n'existe plus: sur les 80 régiments qui la composent, la moitié s'est révoltée et

l'autre moitié a été désarmée. A Calcutta le désarmement s'est opéré paisiblement.

L'insurrection est générale dans le Bengale et des atrocités ont été commises. Les autres provinces sont tranquilles ou expectantes.

Les nouvelles de Madras sont du 28 juin; celles de Bombay du 1<sup>er</sup> juillet. Les armées des deux présidences avaient reçu des émissaires, mais jusqu'au départ du courrier elles avaient refusé de s'insurger.

L'escompte a haussé de 1 %; le commerce est entièrement paralysé.

Les nouvelles de Chine sont du 10 juin.— Dans le combat où la flotte des mandarins a été détruite, les Chinois ont montré une ténacité sans exemple.

Londres, 30 juillet.—L'Empereur des Français est attendu à Portsmouth le 5 août.

Le *Morning-Post* dit que l'opinion devient presque générale que la Russie est l'agent provocateur de la révolte aux Indes.

Trieste, 30 juillet.—Une note signée de M. Thouvenel et de lord Redcliffe demande : 1<sup>o</sup> que la Porte prononce le bannissement des juges qui ont condamné l'israélite exécuté dernièrement à Tunis; 2<sup>o</sup> La proclamation du Tanzimat dans la régence de Tunis; 3<sup>o</sup> qu'une indemnité soit accordée à la famille de la victime.

M. Murray a consenti à entrer à Téhéran sans être escorté par des régiments.—Havas.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*.

« Nous avons annoncé qu'à la suite de l'instruction à laquelle avait procédé M. Camusat-Busserolles, une ordonnance de ce magistrat avait renvoyé devant la chambre des mises en accusation sept inculpés de participation à un complot ayant pour but un attentat à la vie de l'Empereur. La chambre des mises en accusation a rendu aujourd'hui son arrêt; elle renvoie devant la cour d'assises de la Seine :

Paolo Tibaldi,  
Giuseppe Bartolotti,  
Paolo Grilli, dit *Faro*,  
Giuseppe Mazzini,  
Alexandre-Auguste Ledru-Rollin,  
Gaetano Massarenti,  
Frederico Campanella.

Ces quatre derniers accusés sont absents.

« Ils sont tous renvoyés devant la cour d'assises de la Seine comme accusés d'avoir, par une résolution d'agir concertée et arrêtée entre eux, formé un complot ayant pour but un attentat contre la vie de l'Empereur, ledit complot ayant été suivi d'un acte commis ou commencé pour en préparer l'exécution, crime prévu et puni par l'art. 89 du Code pénal.

« Cette affaire, pour les trois accusés présents, sera portée devant le jury dans la première quinzaine d'août, sous la présidence de M. Vavin. On pense que l'affaire sera indiquée du 8 au 10 août. Les accusés absents ne pourront être jugés qu'après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi en matière de contumace.

« M. le procureur général portera la parole dans cette affaire.

« Nous devons attendre le jour des débats pour faire connaître l'ensemble des circonstances qui se rattachent à cette grave affaire; nous devons nous

borner, quant à présent, à indiquer quelques-uns des faits généraux qui forment la base de l'accusation.

« Dans les premiers jours de juin, la police avait connu la présence à Paris de plusieurs Italiens récemment arrivés de Londres, où ils avaient eu de fréquents rapports avec Mazzini et avec d'autres membres du Comité central européen. Le 10 juin, trois lettres venant de Gênes furent saisies; elles étaient écrites par Mazzini. L'une de ces lettres était adressée à Campanella, collaborateur de Mazzini dans la rédaction de l'*Italia del Popolo*; l'autre à Massarenti. La troisième missive, qui n'était qu'un billet de quelques lignes, était destinée à Tibaldi.

« Dans la lettre à Campanella, Mazzini, après des instructions qui paraissent se rapporter au coup de main qui a été tenté en Italie, ajoutait qu'il fallait surtout songer à l'affaire de Pavie, que c'était là l'affaire urgente et décisive, et que tout était là. Il annonçait que Massarenti lui avait appris que deux hommes s'étaient présentés; que, s'ils étaient bons et sûrs, il fallait leur donner de l'argent pour vivre un mois à Paris, et que, pour cela, il fallait s'adresser au banquier. Mazzini ajoutait qu'il y en avait deux autres en ce moment à Paris, mais qu'il fallait que chacun de ces groupes agit séparément et sans se mettre en rapport l'un avec l'autre. Enfin, la lettre se terminait par l'envoi d'un mot de recommandation pour la rue Neuve-Ménilmontant, où l'on trouverait le matériel.

« Celui auquel était destiné ce mot de recommandation était Tibaldi qui demeurerait, en effet, rue de Ménilmontant. Il fut arrêté, et une perquisition amena la saisie de cinq poignards et de vingt pistolets chargés.

« La lettre de Mazzini à Massarenti renfermait des instructions analogues à celles de la lettre écrite à Campanella.

« Quant au billet écrit par Mazzini à Tibaldi, il recommandait les deux hommes qui en étaient porteurs et disait qu'on pouvait avoir confiance en eux.

« Ces deux hommes étaient Bartolotti et Grilli, qui étaient récemment arrivés de Londres où ils avaient eu de fréquents rapports avec Mazzini avant le départ de celui-ci pour Gênes.

« Le jour même où Tibaldi était arrêté, Bartolotti et Grilli se présentèrent à son domicile, y furent reçus par des agents qui y avaient été mis en surveillance, et ils furent arrêtés.

« Il paraît que l'instruction a amené la saisie d'une nombreuse correspondance qui confirmait les indications contenues dans les lettres saisies le 10 juin. Dans une de ces lettres, un des accusés gourmande la négligence d'un de ses complices en lui disant que le vieux se plaint et est fort mécontent.

« Au cours de l'instruction, Bartolotti a fait des aveux; il a déclaré qu'il avait eu à Londres deux entrevues avec Mazzini et avec un Français qu'il a dit être Ledru-Rollin. Il a dit que c'était à la suite de ces entrevues qu'il avait été envoyé à Paris avec son compatriote Grilli. Il avait pour mission, a-t-il dit, non d'attenter à la vie de l'Empereur, mais d'être constamment en faction autour des Tuileries pour savoir quand Sa Majesté sortait. Après d'énergiques dénégations, Grilli aurait dit

ramidal, il jeta un regard inquiet à ses bottes à l'écuycère. Il fallut enfin se résigner, et le général engouffra tour-à-tour ses pieds de colosse dans les vastes tuyaux qui les mettaient au supplice.

Dessalines eût volontiers fait le sacrifice du quart de ses rapines pour que le dernier des cordonniers fût pendu.

— Superbe! s'écria l'aide-de-camp qui terminait toujours sa besogne officieuse par ce mot flatteur.

Le général versa dans ses mains sales un demi-flacon d'eau de Cologne, puis il frictionna ses bras, sa poitrine, ses cheveux.

— Qu'on nous fasse déjeuner de bonne heure, dit-il en sortant de la chambre; je ne veux pas voyager au gros soleil.

Dessalines se dirigea vers la galerie qu'occupait le comte de Cardonne; il marchait le poing sur la hanche, faisant sonner ses éperons, levant la tête et se carrant comme un dindon, quoiqu'il ne rencontrât personne pour l'admirer. La Rémédios, reconnaissant de loin ce pas majestueux, se hâta de courir au-devant du général.

— Vous cherchez mon maître? dit-elle. — Oui. — Il est dans son cabinet; suivez-moi.

Dessalines entra chez le comte avec une courtoisie qui ne lui était pas familière, c'est-à-dire qu'il daigna se découvrir.

L'amiral répondit froidement à ce salut, et montra du

doigt un siège à son hôte.

— J'espère, Monsieur, que ma visite ne vous surprend pas? commença Dessalines en s'asseyant lourdement. — Vous vous trompez, Monsieur, elle me surprend beaucoup. — Ah! je comprends, l'heure est indue; mais que voulez-vous, je me lève de grand matin, moi; je ne suis pas un fainéant, et le poids du commandement... — Abrégeons, s'il vous plaît; où voulez-vous en venir? — Pardieu, mon cher amiral... — Pas tant de familiarité, s'il vous plaît, interrompit le bouillant vieillard; sur ce ton, notre entretien serait trop court sans doute pour tout ce que vous avez à me dire. — Oh! oh! toujours fier... soit; je serai calme, car je suis puissant. Je vous ai promis de m'employer à découvrir l'empoisonneur... — Eh bien, son nom, le savez-vous? — Je n'ai encore que des soupçons. — Vous n'êtes donc pas plus avancé qu'hier? — Pardon, mes soupçons ont pris cette nuit une certaine consistance. Amiral, vous réchauffez un serpent dans votre sein.

Le comte pâlit et frissonna de tout son corps.

— Oui, reprit Dessalines, méfiez-vous d'un homme que vous aimez, que vous chérissez, que vous avez comblé de bienfaits: cet homme vous trahit... Smarth... — Assez! vous venez de prononcer un nom qui ne doit jamais passer par vos lèvres; je sais que Smarth est votre ennemi à vous tous que l'ingratitude et le meurtre ont affranchis; je sais que vous maudissez en cet homme la

fidélité, le zèle, le courage et la vertu, et je ne ferai pas à mon vieux serviteur, à mon vieil ami, l'injure de prêter l'oreille aux savantes calomnies dont vous le voulez frapper. Est-ce là tout ce que vous aviez à me dire? — Sur ce chapitre, oui, je n'insisterai pas puisque vous l'ordonnez; libre à vous de tendre la main à votre bourreau: un jour viendra où vous vous repentirez d'avoir méprisé mes avis... Je passerai, si vous le permettez, à un autre sujet. — Faites, répondit l'amiral qui s'efforçait en vain de dominer son trouble. — Amiral, reprit Dessalines avec calme, avez-vous jamais songé sérieusement à la position que les évènements vous ont faite à Saint-Domingue? — Est-ce du persiflage? demanda le comte avec dignité. — Je vous parle avec intérêt, Monsieur. — Grand merci; je vais donc vous répondre avec franchise: ma position à Saint-Domingue est celle d'un homme condamné à mort et attendant l'heure de son exécution dans un cachot, en compagnie du geôlier et du bourreau. Le geôlier est indolent, le bourreau n'est pas pressé, le patient leur rit au nez... Voilà, comprenez-vous? — Très-bien, vous avez le coup d'œil juste; mais si le condamné tient peu à la vie, il éprouve néanmoins certaines terreurs que vous passez sous silence... Ainsi, cet homme est homme est père... — Qui vous a donné le droit de me parler de ma fille? demanda le comte avec hauteur. — N'oubliez donc pas que je vous porte un vif intérêt, et, si vous le voulez, ne perdons pas

que puisque Bortolotti avait parlé, cela le dégageait de son serment, et qu'il dirait tout. Il a ensuite avoué le but de son voyage, et que l'ordre qu'il avait reçu était d'attenter à la vie de l'Empereur. Pour prouver la vérité de ses aveux, il a fait connaître l'endroit où il avait caché deux poignards que Tibaldi lui avait donnés pour lui et Bartolotti. Ces armes ont été, en effet, saisies à l'endroit indiqué par Grilli.

« A toutes les charges dirigées contre lui, Tibaldi n'a cessé d'opposer les dénégations les plus absolues. Tibaldi est un ouvrier mécanicien qui depuis quelques années habitait Paris. »

#### FAITS DIVERS.

L'empereur est arrivé de Châlons à Paris, mercredi soir, à six heures.

— Les obsèques du général prince de la Moskowa, sénateur, ont été célébrées mercredi à midi, à l'église St-Roch.

— La corvette à vapeur *Gorgon* vient d'apporter en Angleterre diverses mosaïques de la plus haute antiquité. Elles représentent la plupart des batailles et des sujets familiaux empruntés à la mythologie romaine et grecque, tels que : Vénus sortant du sein de la mer, appuyée sur les bras d'une syène, etc. ; la tête de Mausole, en mosaïque est également intacte ; on la regarde comme un chef-d'œuvre et l'on y attache le plus grand prix, car elle a été trouvée dans le mausolée érigé après sa mort par la reine Artémise, son épouse. — On sait que c'est à la vue de ce tombeau qu'Anaxagore s'écria : *Que d'urgent changé en pierres !*

— La *Gazette de la Bourse de Vienne*, 14 juillet, annonce que la commission permanente de la navigation du Danube, qui avait interrompu ses séances depuis quelques temps, va se réunir sous peu en assemblée générale. Une commission spéciale, présidée par le commissaire wurtembergeois, a examiné dans l'intervallo les règlements et ordonnances de police fluviale adoptés pour la navigation du Rhin et en a extrait les dispositions applicables à la navigation du Danube. C'est sur le résultat de ce travail que la commission aura à prendre une décision dans sa prochaine assemblée générale.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Encore une nouvelle victime de la Loire. Hier au soir le jeune T..., en voulant traverser la rivière, a été entraîné par le courant et a disparu. Retiré presque immédiatement, il n'a pu être rappelé à la vie, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués.

La distribution des prix des collèges de l'Académie de Rennes est fixée au lundi 10 août. La présidence de celle du collège de Saumur a été offerte par M. le Recteur à M. le Sous-Préfet, qui l'a acceptée.

La rentrée des classes aura lieu le lundi 5 octobre.

Les assises de Maine-et-Loire ouvriront à Angers, lundi prochain 3 août, sous la présidence de M. Camille BOURCIER, conseiller.

Voici les membres du jury appartenant à l'arrondissement de Saumur.

MM.

Platon, Jean-René, notaire à Vihiers.  
Courtiller, Auguste, propriétaire à Saumur.  
Guyon, Charles, chaussonnier aux Verchers.  
Houdoyer, Jean, propriétaire à Alloannes.  
Goizet, Auguste, maire d'Ambillou.  
Girard, Louis, propriétaire à Dampierre.  
Richard-Bertrand, Louis, propriétaire à Chacé.  
Leroy fils, Léon, chaussonnier à Vihiers.  
Priou-Mauriceau, Pierre-Séraphin, propriétaire à Grézillé.

Des instructions émanées du ministre des travaux publics, pour la conservation des récoltes, viennent d'être affichées dans toutes les communes de France ; ces instructions recommandent l'emploi :

1° Du procédé de M. Mathieu de Dombasle, qui consiste à mettre le blé aussitôt coupé en meulons ou moelles ;

2° De celui de M. Crepel, dans lequel on forme avec les javelles des faisceaux de 15 kilogrammes environ, que l'on pose debout, les épis en haut ; on lie les faisceaux à environ 20 centimètres de l'épi.

M. Bachmann, facteur de pianos, vient de recevoir de l'Institut des arts-unis de Londres la plus haute récompense qui consiste en une médaille d'honneur en or, dite couronne du mérite civil de 1<sup>re</sup> classe ; pour services rendus au progrès des arts industriels.

L'inauguration du chemin de fer de Nantes à Saint-Nazaire est fixée à dimanche prochain, et doit se faire sans le moindre appareil.

Seulement, on pense que l'état de la ligne, imparfaite en quelques endroits et principalement à Montoir, obligera les ingénieurs à renvoyer le cérémonial au premier voyage officiel et régulier attendu.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous avons vu chez M. Dauphin, chef d'atelier à l'Ecole des arts, rue Vauvert, n° 7, un curieux appareil destiné à démontrer le système planétaire. Quelqu'intéressant que soit cet appareil au point de vue astronomique, et que M. Dauphin explique avec une connaissance parfaite, nous tenons beaucoup plus compte des difficultés mécaniques qui ont été vaincues de la manière la plus heureuse.

M. Dauphin n'a pas seulement agencé tous les mouvements avec infiniment d'art et de précision, mais il a encore imaginé d'ingénieux moyens de transmission de mouvements, et il a résolu notamment un problème de mécanique d'une façon tout à fait neuve.

Déjà M. Dauphin s'était fait connaître par la fabrication habile d'une horloge compliquée. Sa nouvelle machine le place au rang des mécaniciens les plus distingués. Il mérite d'autant plus d'éloges qu'ils ne peut consacrer à ces travaux que de très-rare loisirs que lui laissent ses fonctions laborieuses à l'Ecole des arts.

Nous serions bien heureux, en signalant ce talent au public, de contribuer à lui faire rendre la justice dont il est digne. — L. TAVERNIER.

un temps précieux à nous entretenir par paraboles. Vous n'avez pas voulu quitter le pays lors de la grande et sainte insurrection ; chéri de vos anciens esclaves, la colère des nègres vous a épargné ; vous êtes aussi riche aujourd'hui que vous l'étiez il y a dix ans. Confiant dans la faveur du dictateur, confiant dans l'amour de l'atelier de ce domaine, confiant dans votre courage, vous avez appelé votre fille près de vous, et vous mettez vos soins à réaliser votre fortune, à faire passer en France des capitaux pour nous quitter au premier jour. Est-ce vrai ? — Je ne raconte mes affaires à personne. — Je continue, reprit Dessalines sans s'émouvoir du dédain de l'amiral : vos projets sont connus du gouvernement, puisque j'en suis instruit, et le gouvernement a l'œil sur vous. — Je m'en inquiète peu. — Cependant, lorsque vous voudrez mettre à la voile et qu'on vous arrêtera.... — On m'arrêtera.... — Votre fortune.... — On me la volera : n'est-ce pas ainsi que les choses se pratiquent ? — Votre fille.... — Silence ! — Ah ! vous avez beau vous raidir et appeler tout votre courage, c'est là que l'épine vous blesse. On consent à mourir, mais on ne peut, sans effroi, envisager le supplice préparé.... — N'achève pas, misérable ! ma fille ne court aucun danger ; tu te fais plus puissant que tu n'es.... — Un seul mot : l'île est menacée d'une invasion française, et vous êtes accusé de comploter avec la race blanche pour favoriser la descente de l'ennemi. Cette accusation vraie ou fautive a changé

les bonnes dispositions du dictateur à votre égard ; on vous surveille, et vous pourriez bien être enlevé, vous et votre fille, avant que les vaisseaux de la France n'aient montré leurs canons à nos côtes. Un homme seul peut vous sauver, un seul homme peut faire respecter votre fille. — Et cet homme, vous l'appellez Dessalines, n'est-ce pas ? — Probablement, répondit le général avec aplomb. — Expliquez-moi comment vous vous y prendrez pour me venir en aide. — Amiral, je suis le second personnage de l'île ; Toussaint-Louverture se fait vieux ; je n'ai pas quarante-cinq ans. Si le dictateur succombe dans la lutte gigantesque qu'il est au moment d'engager, le vœu public me confiera le pouvoir absolu. — Je n'ai jamais douté de votre ambition. — Cette ambition vous protégera. — Bien obligé ; mais à quel prix ? — Un seul mot peut vous mettre à l'abri de toute catastrophe. — En finissons-nous, monsieur le gouverneur ? Je n'aime guère les ambages, et vous me racontez depuis un grand quart-d'heure des histoires à dormir debout ; au fait, s'il vous plaît ? — Amiral, vous comprendrez ma modération lorsque j'aurai tout dit : j'aime votre fille, je vous demande sa main. —

Le comte sauta sur une cravache et saisit un pistolet placé sur l'une des étagères de son bureau. Dessalines jeta un regard vers la porte pour s'assurer une retraite.

— Tu me demandes la main de ma fille ! s'écria le comte avec une fureur contenue ; tu oses pousser l'insolence jusqu'à pareille insulte ! — Acceptez ou refusez, répondit le général en rompant de quelques pas. — Voilà ma réponse, ivrogne et brigand.

Voici, d'après le *Journal du Havre*, la décision qui a été prise par l'Administration au sujet des paquebots transatlantiques :

L'Administration persisterait dans le partage des services : elle accorderait au Havre la ligne de New-York avec une subvention de 3 millions ; à Nantes (*Saint-Nazaire*), la ligne des Antilles avec une subvention de 6 millions ; enfin, à Bordeaux (*Richard*) et Marseille, la ligne du Brésil bifurquée entre ces deux ports d'attache, avec une subvention totale de 5 millions. Les ports ainsi désignés pour tête de lignes seraient invités à former ou trouver les compagnies qui se chargeraient chacune respectivement de chaque service.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Morning-Post* publie, dans sa quatrième édition la dépêche suivante :

« Marseille, jeudi. — Les journaux de l'Inde sont pleins de détails sur la rébellion qui est universelle dans le Bengale. Le corps des Weng a été désarmé.

« Le gouverneur a remercié le 70<sup>e</sup> régiment d'infanterie indigène de sa fidélité. Le 6<sup>e</sup> régiment, qui avait rivalisé avec le 70<sup>e</sup> en protestations d'attachement, s'est soulevé à Allahabad contre ses officiers, et les a lâchement égorgés.

« Il n'y a pas le plus léger symptôme de désaffection à Madras ou à Bombay. L'armée du Bengale a cessé d'exister.

« Les stations où les femmes et les enfants sont tombés victimes de la barbarie des rebelles et où d'affreuses cruautés ont été commises sont Ourat, Delhi, Kussenabad, Hansi, Bissar, Shansi, Barcilly, Saghenwoor.

« Le 15 juin, une nouvelle sortie de Delhi a été repoussée avec de grandes pertes pour les assiégés. Le 16, tout était tranquille. Trois mille rebelles étaient campés en dehors d'Ayneer-Gate.

« Les nouvelles de Mirzapore vont jusqu'au 20 juin et sont satisfaisantes. Parmi les personnes qui se sont enfuies de Repewa se trouvent le docteur et mistress Parker, le révérend Rucher et sa femme ; et parmi ceux qui sont enfuies de Beynon, Sulhi, sont MM. Wordsworth, Howard, Calles, Blandford et Philpool.

« A Ferazepore, le 15, des exécutions militaires ont eu lieu ; à Shansi des femmes et des enfants se sont réfugiés dans le fort qui n'a pas tardé à être emporté, et tous ont été sacrifiés à la fureur des insurgés.

« Le général Outram est arrivé à Bombay. Tout est tranquille dans le Penjaub.

« Se sont sauvés d'Hansi et d'Hissar : le capitaine Morse, M. Straford et ses enfants, le docteur Scott, M. Tapsell, M. Vaughan et ses deux enfants, M. et M<sup>me</sup> Scarenden et leurs trois enfants, M. et M<sup>me</sup> Warren et leurs trois enfants, M. Jews, M. Hyckey, M. Mallof, le docteur Waghorn, M. Daniel et son enfant, M. Hollot, M. Taylor et beaucoup d'autres personnes encore.

« Il n'est pas probable que Delhi succombe jusqu'à l'arrivée des renforts attendu. Il est défendu par 30,000 rebelles. »

Nous recommandons à nos abonnés le BIBLIOPHILE, journal hebdomadaire de bibliographie universelle. Cette publication rend compte chaque dimanche, des principaux livres édités récemment, soit en France, soit à l'étranger.

Voici le sommaire des principaux articles que nous avons remarqués dans le numéro du 5 juillet. — VOYAGE A LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE, le capitaine Guillain : Importance militaire et commerciale de l'île de Malotte, dans la mer des Indes.

lence jusqu'à pareille insulte ! — Acceptez ou refusez, répondit le général en rompant de quelques pas. — Voilà ma réponse, ivrogne et brigand.

La cravache siffla dans la main de l'amiral et s'abattit sur le visage du nègre qu'elle marqua d'une ligne rouge.

Dessalines, qui ne se souciait pas de se faire tuer d'un coup de pistolet, essaya cet affront en homme habitué au fouet ; il ouvrit la porte, salua le comte et se retira en disant :

— Merci, beau-père, le mariage se fera bientôt.

L'amiral ne pouvait croire à ce qu'il venait d'entendre ; cet excès d'audace dépassait toutes ses prévisions ; un assassinat ne l'eût point étonné ; un pareil outrage le mettait hors de ses gonds.

Comme il réfléchissait au parti qu'il devait prendre, comme il regretta de n'avoir pas été assez politique et d'avoir commencé les hostilités avec son terrible ennemi, il entendit la voix et le pas léger de Nancy. La jeune fille entra sans frapper dans le cabinet de son père et vint baiser ce front que couvrait un sombre nuage.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 30 JUILLET.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 66 70.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 75.

BOURSE DU 31 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 66 65.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 92 90.

Exploration de la côte orientale d'Afrique, par le brick français le *Ducouëdic*. Documents sur l'histoire de cette contrée, depuis les temps les plus reculés. Indices nombreux qui prouvent que les Arabes ont été les premiers navigateurs dans l'océan Indien. Avenir de ces contrées : Intérêt qu'elles offrent aujourd'hui à l'Europe en général et à la France en particulier. — LES RÔMES, HISTOIRE VRAIE DES VRAIS BOHÉMIENS, *J.-A. Vaillant* : Origine des Rômes. Travaux antérieurs sur ce peuple et sa langue. Ses migrations et ses établissements sur les divers points du globe. Statistique des Rômes nomades en Europe. Légende des Rômes sur l'origine du christianisme, vers le onzième siècle avant notre ère. — RÉVÉLATIONS, *A. Morin* : Le Ruisseau ardent. Apparition de l'esprit, poésie. — Inventaire du règne animal et des ressources que l'homme pourrait en tirer. Plan de réforme scientifique. — ROTATIONS ET DIAMÈTRES DES PLANÈTES, *Ed. Gand*.

— RÉFORME DE LA GÉOMÉTRIE, *Charles Bailly*. — DU SOMNAMBULISME MÉDICAL, *docteur Huguet*. — MÉTHODE FACILE POUR APPRENDRE A LIRE, *Dessirier*. — NOTES SUR LE SEL COMMUN, *docteur Lebouche*. — ANALYSE DES REVUES PÉRIODIQUES : *Revue Britannique*, mémoires de F. Perthès, traduits de l'allemand. *Revue des Deux-Mondes*, Grechten, Récit de la haute mer. Alliance des arts et de l'industrie. Rédacteur en chef : Félix Foucou. On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5. Prix de l'abonnement : Paris, un an 8 fr. — Départements, un an 10 fr.

se sont élevés les sucres, il n'a jamais changé ses prix ni ses qualités, préférant un moindre bénéfice à l'emploi des alcools industriels et des sirops de fécula, tenant à se conserver la réputation qu'il s'est acquise jusqu'à ce jour.

MM. les débitants et consommateurs sont priés d'exiger le cachet sur la cire et les étiquettes ornées de médailles que M. Combiel seul possède. (380)

TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Août.

Première qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 19 c. 58 m.  
Seconde qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 17 c. 08 m.  
Troisième qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 14 c. 58 m.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>o</sup> SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 3, et DION, notaire en la même ville, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

### ADJUDICATION

Le dimanche 9 août 1857, à midi, en l'étude de M<sup>o</sup> Dion, notaire à Saumur,

De la MAISON HÉLAUDAIS, située à Saumur, rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 36, sur la mise à prix réduite de 6.000 fr.

S'adresser pour plus amples renseignements, auxdits M<sup>o</sup> SEGRIS et DION. (435) SEGRIS, avoué.

Etudes de M<sup>o</sup> SEGRIS et BEAUREPAIRE, avoués à Saumur.

### VENTE

Par licitation,

Le samedi 22 août 1857, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Saumur, séant au Palais-de-Justice de ladite ville, heures de midi, en sept lots dont les cinq derniers pourront être réunis.

### DE TERRAINS

ET CONSTRUCTIONS,

Situés à Saumur, entre le quai et la place Saint-Nicolas, contenant en surface 1,765 mètres carrés, dépendant des successions de M. et M<sup>me</sup> de Charnières.

Pour plus amples renseignements, voir l'*Echo Saumurois* du jeudi 23 juillet, et s'adresser : 1<sup>o</sup> au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur où le cahier des charges est déposé, 2<sup>o</sup> à M<sup>o</sup> SEGRIS, avoué en la même ville, rue Cendrière n<sup>o</sup> 3, poursuivant la vente, 3<sup>o</sup> à M<sup>o</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n<sup>o</sup> 8, colicitant. SEGRIS avoué.

La Société-Centrale des Manutentions de France, formée au Capital de six millions, divisés en 12,000 actions de 500 francs devant produire 20 % de bénéfices annuels, est représentée à Saumur par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, chez lequel on souscrit.

Etude de M<sup>o</sup> DION, notaire à Saumur.

### A VENDRE

de suite,

Une MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, occupée par l'OEuvre du Fourneau alimentaire et autres locataires. S'adresser à M<sup>o</sup> DION. (416)

### A VENDRE

Pour cause de départ.

La MAISON de M. le capitaine de Chaumontel, située à Saumur, petite rue Beaurepaire, consistant en salon de compagnie, salle à manger, cuisine, lingerie, plusieurs chambres à coucher, grenier, écurie remise, serre et jardin. S'adresser à M<sup>o</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (417)

Etude de M<sup>o</sup> DION, notaire à Saumur.

Le dimanche 9 août 1857, à midi, en l'étude, à Saumur, de M<sup>o</sup> Dion, notaire, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 75, il sera vendu, par adjudication, sur une mise à prix de 6,000 francs, une MAISON, située à Saumur, rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 36, pouvant être louée 450 fr. par an.

Il y a facilité pour le paiement.

### A VENDRE

#### UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à 6 kilomètres de Poitiers, avec avenue sur une route impériale, parc de 60 hectares au centre de la propriété; maison de maître et trois corps de ferme. Ce domaine forme un bel ensemble de 238 hectares 91 ares; il existe une superficie considérable sur cette propriété.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter, à M. DIXMIER, à Saumur. (378)

M<sup>o</sup> DEHAU, notaire à Bagné, demande un CLERC. (425)

Etude de M<sup>o</sup> DION, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A l'amiable,

EN DÉTAIL ET PAR LOTS,

A la convenance des acquéreurs,

#### UNE PROPRIÉTÉ,

Située commune de Bagnoux, consistant en deux maisons de maître, pressoir, écuries, caves, jardins, et environ 7 hectares de terre labourable et vigne.

Il existe sur cette propriété 250 pieds d'arbres fruitiers en bon rapport.

S'adresser à M. PIERRE, rue Royale, ou à M<sup>o</sup> DION, notaire. (430)

### A LOUER

ÉCURIE, MAGASIN ET TERRAINS,

Sur le quai Saint-Nicolas.

S'adresser au sieur DAVOINE, concierge des anciens magasins à fourrages. (426)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

A VENDRE

Présentement,

Un JARDIN, rue de la Reine-de-Sicile.

S'adresser à M<sup>o</sup> LE BLAYE. (147)

### A la VILLE de PARIS,

Place Saint-Pierre,

SAUMUR.

On demande un JEUNE HOMME qui veuille débiter dans le commerce de Nouveautés. (437)

### A CÉDER

PRÉSENTEMENT,

Un HOTEL fort bien achalandé,

Situé près Saumur.

S'adresser au Bureau du Journal.

### A VENDRE

UN BEAU PRESOIR TROYEN.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

UNE MAISON, sise sur la levée d'Enceinte, occupée par M<sup>me</sup> Cousillan.

S'adresser à M<sup>o</sup> DION, notaire.

### DEUX MAISONS

A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean,

L'une rue du Puits-Neuf, l'autre rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUCHAULT, rue d'Orléans. (199)

Etude de M<sup>o</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### MAISON

AVEC SERVITUDES COMPLÈTES,

ET EN PARFAIT ÉTAT,

Entre cour et jardin, située place Saint-Nicolas.

Le jardin de cette maison est séparé du quai Saint-Nicolas par un terrain d'une profondeur de 8 mètres, appartenant à la famille de Charnières, et en vente présentement.

S'adresser audit notaire. (438)

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

## LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps,  
Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.	EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR à toutes les odeurs.
COLD CREAM.	EAU DE TOILETTE CHARDIN ET EAU DE VERVEINE DES INDES
VELOUTINE DE VIOLETTE nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.	SAVONS { aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pécher, et au Miel.
VIOLETTINE DE VIOLETTE pour faire briller les cheveux et les rendre souples.	

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,  
A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.  
On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

# LE BIBLIOPHILE

JOURNAL DE BIBLIOPHILIE UNIVERSELLE,

Paraît tous les dimanches,

IL REND COMPTE DES LIVRES LES PLUS INTÉRESSANTS AU FUR ET A MESURE DE LEUR PUBLICATION,

SOIT EN FRANCE, SOIT A L'ÉTRANGER.

Voyages. — Histoire. — Littérature familière. — Philosophie. — Sciences. — Beaux-Arts. — OEuvres de Théâtre. — Poésie. — Romans. — Nouvelles.

Toute production écrite de l'intelligence, en un mot, y est résumée et analysée impartialement.

CE JOURNAL REMPLIT VÉRITABLEMENT UNE LACUNE DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE,

EN METTANT CHACUN A MÊME DE S'INITIER RAPIDEMENT CHAQUE SEMAINE A TOUT CE QUI S'EST PUBLIÉ D'IMPORTANT AUTOUR DE LUI.

FÉLIX FOUCOU, Rédacteur en chef.

PRIX D'ABONNEMENT: Pour Paris, Un an, 8 fr. — Six mois, 5 fr. — Pour les départements: Un an, 10 fr. — Six mois, 6 fr. ÉTRANGER: Surtaxe suivant les pays.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5, et en Province, chez tous les Libraires et Directeurs de Messageries.